

Le Mot du Maire

Chers Amis,

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2002 en mon nom, au nom de mes adjoints et de l'ensemble du Conseil Municipal.

Nous nous attacherons particulièrement, le Conseil Municipal et moi-même, à faciliter vos demandes en évitant les lourdeurs administratives.

Sachez que nous serons présents pour vous aider à résoudre vos problèmes importants, dans toute la mesure du possible.

L'année 2001 s'est bien passée avec cependant quelques problèmes, et 2002 nous apportera aussi son lot de situations difficiles à gérer, de décisions que nous serons amenés à prendre, notamment en matière de voirie, d'assainissement etc... Nous nous efforcerons de conduire au mieux toutes ces actions.

Nous veillerons également à ne pas manquer une occasion de nous rencontrer entre amis au cours de diverses manifestations afin que chacun puisse oublier un moment ses ennuis personnels.

Je ne vous en dis pas plus car je risque de marcher sur les brisées de « COM'INFOS », le journal de notre Commune.

Bonne et Heureuse Année 2002

Daniel Laffillé

ON EN PARLE

PRIME A L'EMBELLISSEMENT
REFUS DU SOUS-PREFET

La décision du Conseil Municipal du 10 septembre 2001 d'accorder à tous les propriétaires une prime pour l'amélioration, le fleurissement des habitations a été refusée par M. Le Sous-Préfet, la réglementation en vigueur ne prévoyant pas l'octroi d'aides financières pour ce type d'actions qui ne présente pas un intérêt général..

La Municipalité est à la fois déçolée et surprise de cette décision qui ne lui semble pas aller dans le bon sens.

BONS POUR COMBUSTIBLES

Une somme de 80 Euros (524.77 ₣) sera versée courant janvier sur le compte des personnes du 3ème âge pour l'achat de combustibles. (Un versement par foyer).

REPAS DU 3EME AGE

La date du repas offert aux personnes du 3ème Age a été fixée au dimanche
3 mars 2002.

TENNIS

Quelques habitants aimeraient pouvoir disputer des matchs dans le cadre d'un club affilié à la F.F.T.

Pour envisager cette éventualité, nous avons besoin de savoir combien de personnes seraient intéressées.

Faites vous connaître soit en venant à la mairie soit en téléphonant au 02.35.81.58.59

AIDE FINANCIERE
REPAS DE MATERNELLE

Les parents des enfants fréquentant une école maternelle peuvent demander une aide financière pour les frais de cantine de leur(s) enfant(s).

Renseignements
en Mairie



Il est demandé aux parents dont les enfants pourraient fréquenter l'École Maternelle (enfants nés entre le 01/01/1998 et le 31/12/2000) de venir en mairie pour les faire inscrire. (Les enfants nés à partir du 01/01/1997 sont accueillis normalement dans l'École de notre Commune).

En effet, un recensement des enfants susceptibles de fréquenter l'École Maternelle est nécessaire pour essayer d'obtenir l'ouverture d'une classe maternelle supplémentaire à l'École de Fricquebeuf sur Seine qui dès lors accueillerait régulièrement les enfants de notre Commune.

Dans le cadre de la coopération entre les communes de Fricquebeuf sur Seine et de Martot, il serait intéressant pour l'avenir que même les enfants fréquentant une école maternelle de l'agglomération de beuvienne soient scolarisés dans celle de Fricquebeuf sur Seine à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Pour agir suffisamment tôt auprès des Services de l'Éducation Nationale, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter en mairie avec votre livret de famille

avant le 1er février 2002.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE...

Afin de compléter notre collection de cartes postales sur Martot, nous demandons à toutes les personnes qui pourraient en détenir de se faire connaître en mairie. Nous les leur rendrons rapidement après en avoir fait des photocopies pour enrichir la « Mémoire de la Commune ».

Merci de votre aide.

ENQUETE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS -INONDATIONS-

Une enquête relative aux problèmes d'inondations est ouverte en mairie du 7 janvier au 9 février 2002.

Pour avoir connaissance du dossier s'adresser au secrétariat aux heures d'ouverture (mardi et jeudi entre 17h30 et 19h30) ou en prenant rendez-vous au 02.35.81.58.59.

DECES

Une pensée particulière pour les familles

JOLY-RICOUARD
et
QUENNEVILLE

qui vivent douloureusement la perte de l'un des leurs.

NOUVELLES RECRUES

L'Équipe du Journal s'est enrichie de 2 nouveaux rédacteurs:

- SELLIER Elisabeth
- GOUJON Jean-Claude

Comme le travail ne manque pas nous accueillerons volontiers d'autres participants, réguliers ou occasionnels.

ça s'est passé à MARTOT



TELETHON 2001 : Un pari réussi !

Les 7 et 8 décembre dernier, la commune de Martot s'est associée avec Criquebeuf pour organiser des activités en faveur du téléthon: repas, loto, pétanque, coïchée, tir...

Cette fusion a permis de sensibiliser d'avantages de donateurs et de récolter 1586 Euros soit 10 400 francs dont les personnes malades pourront bénéficier. Merci de votre générosité.

C'est une goutte d'eau dans la mer mais c'est un pas de plus qui vient s'ajouter à toutes les actions de lutte contre la myopathie.

Merci également aux organisateurs: Comité des fêtes de Criquebeuf, l'Amicale de Martot, centre de loisirs, l'association sportive et les enfants de l'école pour leurs délicieux gâteaux.



Le 14 décembre: le Noël des enfants de la commune.

C'est dans la salle des fêtes de Martot que se sont retrouvés les enfants de la commune et leurs parents pour assister au spectacle de Noël.

Présentée par MAKI, personnage drôle et attachant, l'histoire nous emmenait dans l'univers de la télévision. Magie, jonglage, contes, mimes, jeux... Maki a su conquérir l'assistance.

Auparavant, les enfants de l'école ont pris place sur la scène pour pousser la chansonnette et ont été chaleureusement applaudis par le public.

Enfin, le Père Noël, tant attendu, n'a pas manqué le rendez-vous. Venu tout droit du Pôle Nord, il a franchi la porte la hotte pleine de friandises pour les enfants. Ce vieux bonhomme est toujours aussi généreux. vivement l'année prochaine!



Un premier marché de Noël à grand succès !

Le Samedi 15 décembre, la commune organisait le premier marché de Noël à la salle polyvalente. Trente quatre exposants se sont réunis autour du thème de Noël et de la fête pour exposer et vendre leurs produits: articles de décoration, cadeaux, tableaux, champagne, foie gras, chocolats...

Particuliers, professionnels et associations étaient des nôtres.

Le Père Noël également était parmi nous. Accompagné de ses poneys, il a su faire des heureux en proposant des promenades en selle ou en charrette.

Plus de mille personnes ont franchi le seuil de la porte ce jour pour acheter, admirer les créations des exposants, quel succès !

Remercions les habitants de Martot qui ont accepté d'exposer leurs objets, mais aussi l'école, le centre de loisirs, l'amicale et les nombreux parents d'élèves pour leur implication.

Alors, prêts pour l'année prochaine ?

AMICALE ECHOS

On remet ça...

Les rencontres de « coinchée » chez les particuliers ont repris depuis le mois de novembre.

Les adeptes et leurs supporters s'étaient retrouvés auparavant autour d'une bonne table pour clôturer la saison précédente.

Comment ça marche ?

Depuis quinze ans, les joueurs de coinchée (actuellement douze) se rencontrent chaque mois chez l'un des joueurs pour un tournoi semestriel. La première mi-temps est consacrée aux cartes quant à la deuxième, elle se déroule autour d'une table où chacun apporte sa contribution (desserts, boissons...).

Avis aux amateurs. Contacter Jean-Claude GOUJON au 02 35 77 66 85 pour être joueur titulaire ou remplaçant.

RAPPEL DES ACTIVITES

10 NOVEMBRE 2001 : Concours de coinchée : 32 participants.

5 JANVIER 2002 : Les rois ont fait leur apparition à l'issue des vœux du maire.

5 JANVIER 2002 : Concours de coinchée : 44 participants.

ACTIVITES PREVUES

3 FEVRIER 2002 à 14h30 : Super loto à la salle des fêtes.

16 MARS 2002 à 20h30 : Tarots à la salle des fêtes, inscriptions sur place.

12,13 & 14 Juillet 2002 : Voyage au PUY DU FOU, 40 personnes sont inscrites. Toutes les places disponibles ont été réservées.

Au programme !

CONCOURS DE COINCHEE

L'Association Sportive Criquebeuf/ Martot section Football organise un concours de coinchée le Samedi 24 Février 2002 à 14h00 à la salle des fêtes de MARTOT.

Venez nombreux !



SAMEDI 30 MARS

Afin de fêter PÂQUES, la commune organise une "chasse aux oeufs" dans le parc du château de Martot Le Samedi 30 Mars de 14h00 à 15h00. Les enfants de la commune sont invités à participer gratuitement à la quête. Rendez-vous devant le château dès 14 heures !



Les fripouilles vous adressent leurs vœux pour 2002 !

Une année s'est achevée mais les fripouilles sont toujours là et 2002 est une nouvelle année d'amusement pour les enfants du centre de loisirs de Martot-Criquebeuf. Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, de 8h à 17h30, Valérie, Myriam et Hélène vous accueillent chaleureusement pour pratiquer diverses activités en fonction du programme établi : peinture, sports, activités manuelles, journées à thème, cuisine, jeux et sorties. N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie de CRIQUEBEUF ou de MARTOT et pensez déjà aux prochaines vacances de PÂQUES ! Centre de Loisirs les fripouilles: 02 35 81 40 41, programme disponible en mairie.

date	Participation					Nature des refus				
	nbre de foyers de la commune	foyers trieurs	sacs refusés	sacs collectés	ordures ménagères	objets plastiques	bouteille d'huile	verre	autre (polystyrène)	
10 /09/01	151	35 soit 23%	3 soit 9%	?					3	
24/09/01	151	60 soit 40%	2 soit 2%	104	1		1			
22/10/01	151	74 soit 49%	5 soit 3%	149			5			

Bilan de suivi de la collecte sélective sur Martot

Depuis le 10 septembre 2001, date de début du tri sélectif, la participation des habitants n'a cessé d'augmenter, passant de 23 à 49 %.
Rappelons les objectifs de ce tri : permettre un recyclage des emballages

limiter la quantité de déchets mis en décharge ou incinérés
lutter contre le gaspillage de nos ressources naturelles.

Merci à tous pour votre implication et continuez !!!

N'oubliez pas : les sacs bleus sont à votre disposition en mairie.

: sortez les la veille au soir.

: ramassage le lundi tous les 15 jours (28 /01, 11/02, ...)

Pour tous renseignements : n° vert : 0 800 615 504

SYGOM : 02 32 54 47 64



DES HISTOIRES POUR L'HISTOIRE



Les registres de délibération permettent de connaître les histoires formant l'Histoire de notre commune. Nul doute qu'en tant que Martotais, d'origine ou d'adoption, vous trouverez plaisant de mieux connaître l'Histoire de votre village.

Comme dans la plupart des « paroisses », durant cette période révolutionnaire naissent des problèmes entre l'État et le Clergé. Voici une « affaire » traitée en conseil municipal qui date du mois **d'avril 1791**.

Après avoir refusé par 2 fois de lire pendant la messe un décret de l'assemblée Nationale et de prêter serment, Monsieur de Chambourg, le curé de notre village a tenu les propos suivants lors de la messe du **dimanche 18 avril 1791**. *

Le curé a déclaré: (propos relatés par M. Sébastien Buisson, procureur de la Commune):

« Que c'étaient des perturbateurs [il parle des évêques « constitutionnels » (ceux qui ont accepté de prêter serment à la Constitution)] de la religion Catholique apostolique et romaine, que c'était l'Assemblée Nationale qui envoyait ces perturbateurs dans tout le Royaume, que c'était des loups ravissants couverts de peau de brebis; souvenez-vous mes chers paroissiens de l'Évangile qui vous avertit qu'il viendra un temps qu'il s'élèvera parmi vous de faux prophètes; les voilà arrivés ces faux prophètes; s'ils vous disent le Christ est ici ou il est là, ne les croyez pas; ce sont des démons qui cherchent à vous perdre; venez promptement faire votre devoir pascal de crainte que les démons ne vous surprennent.

Croyez-vous que c'est l'intérêt qui me fait parler, j'y perds moi même douze cents livres de pension pour soutenir ma Religion et j'aurais le poignard à la gorge, je perdrais plutôt la vis que de céder, ainsi faites comme moi, soutenez la religion que nos pères nous ont laissée. »

Et bien d'autres propos que nous ne pouvons rapporter pour le présent car son discours a duré au moins un quart d'heure. Ce que nous certifions véritable le jour mois et an que dessus.

C'estoit l'Assemblée nationale qui en voyoit ces perturbateurs dans toute le Royaume; que c'estoit des loups ravissants couverts de peau de brebis; souvenez vous mes chers paroissiens de l'Évangille qui vous avertit qu'il viendra un temps qu'il s'élèvera parmi vous de faux prophètes;

Echos scolaires

Les enfants de l'école nous parlent de leur marché de Noël.

L'école, l'amicale, la commission « Fêtes et Loisirs de Martot », les parents d'élèves, se sont associés pour organiser ou participer au premier marché de Noël de la commune.

Pendant 2 mois nous avons travaillé sur ce projet de marché.

L'ensemble des élèves a fabriqué des objets variés. Nous avons réalisé des cartes de vœux. Certaines étaient fabriquées à la main, d'autres à l'ordinateur. On a travaillé sur du tissu, du carton . . .

Nous avons proposé de belles réalisations vendues au stand de l'école.

C'est nouveau ! La classe à PAC (Projet Artistique et Culturel)

Proposé aux écoles volontaires par le ministre de l'Education Nationale (Jack Lang) ce projet est mis en place depuis la rentrée 2001. L'école de Martot, toujours partante pour ces innovations, a choisi le thème de la forêt et de l'environnement.

Deux artistes, Yannick Brugière et J-Claude Chardon, interviennent auprès des deux classes, pour créer, avec les enfants, des personnages imaginaires. Ils utilisent des morceaux de bois récupérés dans le parc du château et assemblés avec de la corde.

Les enfants de la classe de Joëlle ont enduit leurs créations puis ils les peindront. Il est prévu que chaque classe écrive un conte, une BD, etc ... à partir de ces personnages.

Plusieurs écoles de la circonscription ont le même projet et une exposition devrait avoir lieu en fin d'année à Pont de l'Arche et à Martot.

Les élèves ont pu visiter l'atelier de J-Claude Chardon à Porte-Joie et découvrir ses œuvres exposées à Pont De L'Arche.

...Et toujours l'étude de la filière du bois

**Dans le cadre de cette étude,
l'école a prévu de visiter :**

- **le port de Honfleur :**
arrivage et déroulage du bois
- **le lycée du bois d'Envermeu :**
scierie
- **le lycée du bois de Brionne :**
menuiserie, ébénisterie.

La classe des « Grands ».



A NE PAS MANQUER !

Le week-end du 9 et 10 février 2002 aura lieu à la salle des fêtes de MARTOT la 17^{ème} exposition nationale d'AVICULTURE.

C'est l'occasion de pouvoir découvrir de magnifiques animaux de basse-cour : volailles, pigeons, lapins.

Vous pourrez admirer pas moins de 500 animaux, tous de race pure, sélectionnés par des éleveurs amateurs.

Petits et grands. VENEZ NOMBREUX !

L'exposition est ouverte :

Le samedi 9 février de 9h à 20h

Le dimanche 10 février de 9h à 18h.

L'entrée est gratuite.



Connaissez-vous le nom du pigeon qui est capable de faire la roue ?

.....

Quel est le nom du pigeon du pays de Caux ?

.....

Quelle est la particularité du pigeon "tambour d'Arabie" ?

.....

Connaissez-vous le vrai coq gaulois,
emblème de la France ?

Observez-le et coloriez-le

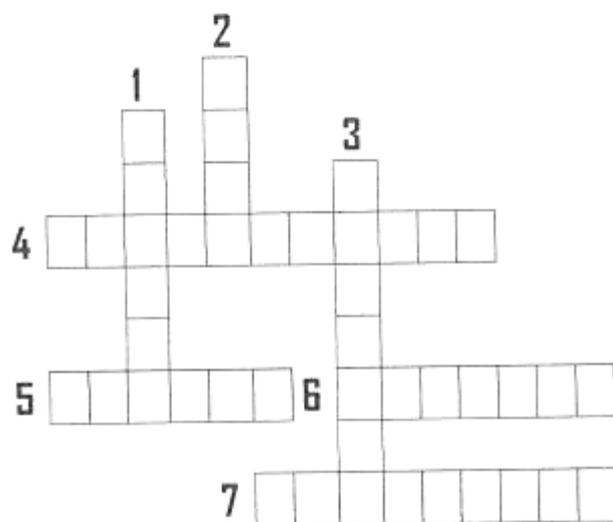


Devinette :

C'était un haut fonctionnaire de l'empire chinois mais c'est aussi le nom d'un petit canard d'ornement. Je suis ...

MOTS CROISÉS

- ① C'est le nom du seul lapin dont les oreilles tombent.
- ② Cette poule porte le nom d'une danse.
- ③ Ce pigeon peut être anglais : il a alors une grande capuche recouvrant sa tête ou hollandais : dans ce cas la capuche est plus petite.
- ④ C'est le nom d'une poule toute noire avec houppe blanche.
- ⑤ On la surnomme la poule aux œufs d'or.
- ⑥ Ce pigeon est reconnaissable par ses morilles très développées.
- ⑦ C'est le roi des pigeons, il possède une couronne de plumes derrière le cou.

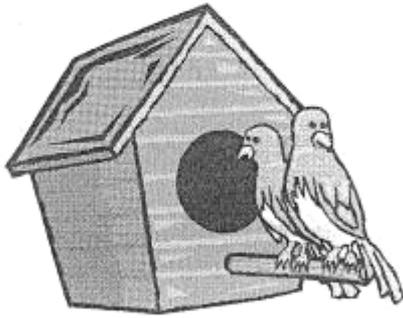


Merci de votre visite



Les réponses seront affichées sur les lieux de l'exposition.

"J'ai descendu dans mon jardin".



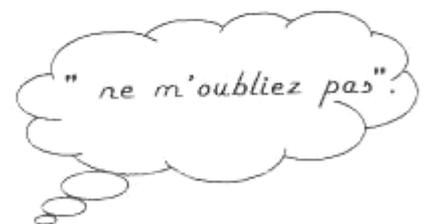
L'hiver frappe à la porte.
Pensez à nourrir nos amis les oiseaux.

Pour cela suspendez dans une branche une réserve de graines agglomérées avec du saindoux et retenue dans un petit filet. Attention, ne leur donnez pas d'aliments salés, leur survie en dépend.

S'il faut nourrir les oiseaux en période froide et particulièrement lorsqu'il gèle ou que la neige recouvre le jardin, par contre arrêtez tout nourrissage dès le moindre redoux.

Les mésanges apprécient les mangeoires suspendues, alors que les pinsons, les moineaux et les rouge-gorges préfèrent les mangeoires abris.

Pensez à nettoyer celles-ci régulièrement pour éviter de transmettre la salmonellose aux oiseaux qui les visitent.



Rubrique :
"C'est toujours meilleur chez la voisine"

Après les chocolats, les bûches de Noël, galettes des Rois et autres confiseries diverses, une recette pour dessert léger et doux au palais suggérée par ma voisine Renée.

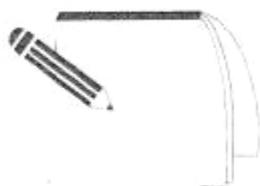


"Crème à la Noix de Coco".

- 1 boîte de lait Nestlé sucré.
- Son volume de lait froid.
- 80 g. de noix de coco.
- 3 œufs entiers.

- Mélanger tous les ingrédients.
- Verser dans un moule caramélisé.
- Mettre au four (th6) dans un bain-marie pendant une petite heure.

A vos fourneaux et **BON APPETIT !**



Comme vous l'aurez compris, lecteurs et lectrices gourmands, c'est vous qui êtes les artisans de cette rubrique.

Nous attendons donc avec impatience vos recettes, sucrées ou salées pour le prochain numéro

LES Z'ANNONCES

La commission CCAS recherche des vêtements de garçons de 3 à 15 ans. Les vêtements d'été comme d'hiver seront les bienvenus.

Merci de déposer les affaires à la mairie de Martot.



La commission Environnement recherche une charrette ou un ancien engin agricole. Cet engin sera fleuri et placé sur un espace vert de la commune afin d'apporter une touche décorative et de rappeler la tradition maraîchère de Martot.

Tél: 02 35 81 58 59 (mairie de Martot),
ou 02 35 81 63 15, ou 02 35 77 36 15

Afin d'incérer une rubrique "trucs et astuces" à notre journal, n'hésitez pas à nous transmettre vos trucs en matière de cuisine, jardinage, bricolage et autres...

Commission Information à la Mairie.

Votre enfant a du mal à faire ses devoirs ou à suivre à l'école. Je suis là pour l'aider.

Pour les enfants scolarisés jusqu'à la troisième, je peux intervenir dans toutes les matières, pour les lycéens, je peux les aider en mathématiques, physique et mécanique.

Je peux donner des cours d'informatique à toutes personnes. Je m'appelle Damien BELLIERE (j'ai une 2CV jaune et bleue), j'habite 24 résidence ST AIGNAN à Martot et suis étudiant à la faculté des sciences de Mont Saint Aignan en DEUG MIAS (Mathématiques et Informatique Appliqués aux Sciences).

Pour tous renseignements appelez le 06 17 99 35 13, en cas d'absence, laissez moi un message. Je peux me déplacer ou recevoir.
TARIF 7 Euros/ heure.

A VENDRE CAUSE DOUBLE EMPLOI CUISINE AMENAGEE EN CHÊNE RUSTIQUE

Descriptif: meuble bas + plan de travail 1m95 + four électrique + réfrigérateur incorporé + plaque de cuisson incorporée :
2 foyers gaz, 2 plaques électriques + meubles hauts 1x120 avec hotte et 1x80 + meuble d'angle 60x60 + étagère d'angle 60x40.

Etat neuf de l'ensemble.

Prix à emporter: 1000 Euros.

Contactez le 02 35 81 19 34 après 18h00.

ALL CONSEIL

PRINCIPALES DECISIONS

DEPARTEMENTALE 321 :

Acceptation des propositions des Services du Département pour une meilleure sécurité sur un axe routier figurant parmi les plus meurtriers du département.

Modifications envisagées :

1. Mise en sens unique de la rue de la Garenne. On ne pourra pas l'emprunter pour aller vers la départementale. Par contre, en venant d'Elbeuf, on aura la possibilité de l'utiliser.
2. Amélioration des terre-pleins du carrefour de l'église.
3. Mise en sens unique de la petite route qui longe le Parc du Château, en allant vers Pont de l'Arche : Possibilité de trajet Sud-Nord pour se diriger vers Pont de l'Arche exclusivement afin d'éviter de « couper » la route départementale à cet endroit où la visibilité est mauvaise.

STATION D'EPURATION : FIXATION DU COUT DE L'EXPLOITATION (GENERALE DES EAUX)

Le Maire donne lecture du courrier de la Générale des Eaux concernant la prestation de service pour l'exploitation de la station d'épuration à compter du 1er mars 2002.

Il informe les conseillers que, lors d'une réunion, le responsable de la Générale des Eaux a donné toutes précisions concernant l'augmentation très sensible des tarifs.

Pour réduire les coûts, le Maire propose :

- l'installation sur l'usine d'épuration d'une pompe à mousses.
- Evacuation des déchets de dégrillage dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.

- Suivi agronomique allégé comportant uniquement deux
- analyses de boues par an (une par évacuation).
- La suppression de la part communale prélevée sur les m³ d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord au prix proposé soit 0.74 € le m³, nouveau tarif qui prendra effet au 1^{er} mars 2002, et charge le Maire

- de demander à la Générale des Eaux un projet de convention.
- de signer tous les documents s'y rapportant

TRAVAUX RESIDENCE ST NICOLAS :

Un projet de réalisation de bordures de trottoirs, route de La Vallée, le long du lotissement St Nicolas IV a été déposé en préfecture pour bénéficier d'une subvention.

L'implantation d'un abri bus pour les scolaires a été aussi décidée ; il se trouvera près du carrefour entre la résidence St Aignan et la Résidence St Nicolas.

POURSUITE DE L'ACHAT DE TERRAINS (LOTISSEMENT DE JARDINS AU « CLOS DU BEC »)

Le Maire rappelle aux conseillers que, lors de la dernière réunion, a été décidé l'achat d'une parcelle de terrain au lieu-dit « Le Clos du Bec » : il les informe qu'un nouveau terrain formé de trois parcelles, appartenant à Mme Lefrançois, est disponible et que le prix demandé est de 50 000 F.

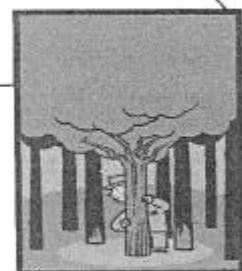
Le Conseil, qui souhaite poursuivre l'achat de ces terrains dépourvus de tous réseaux afin d'éviter qu'ils ne deviennent des lieux de résidence principale, donne son accord et charge le Maire de signer tout document se rapportant à cet achat.

Il autorise en outre le Maire à faire d'autres acquisitions de terrains au fur et à mesure de leur mise en vente.

MARTOT entre rivière et forêt



Thème cette année
de la traditionnelle
exposition de peintures.



Plaisir des yeux, évasion, rêve, poésie...

les 12 et 13 janvier. la salle des fêtes de Martot accueillait plus de 90 artistes. Ces peintres exposaient pas moins de 355 toiles sans oublier les sculptures de 2 artistes rouennais.

les visiteurs ont été fidèles au rendez-vous en venant très nombreux. durant ces 2 jours. admirer toutes ces œuvres.

Ils ont pu cheminer entre fleurs. paysages. natures mortes. portraits. scènes de vie... au milieu de styles différents et de couleurs magnifiques.

SAMEDI MIDI. LE JURY FAISAIT SON CHOIX PARMIS LES ŒUVRES PARTICIPANT AU CONCOURS.

PALMARES

- **Prix du Thème :** Annick GESTIN – St Pierre lès Elbeuf
- **Prix « Huile » :** Jean TRAN-VO – La Neuville Chant d'Oisel
- **Prix « Aquarelle » :** Guy GICQUEL – Petit Couronne
- **Prix « Autres Techniques » :** Christine GOLDSPIEGEL – Franqueville
- **Prix du Jury :** Lucile ESCOT – St Léger du Bourg Denis
- **Prix de la Municipalité :** Raynald AVONDE – La Bouille
- **Atelier RIBREAU :** Elsa SKOTNICKI – Vironvay
- **Atelier BOUFFAY :** Eli ADLER – St Pierre lès Elbeuf

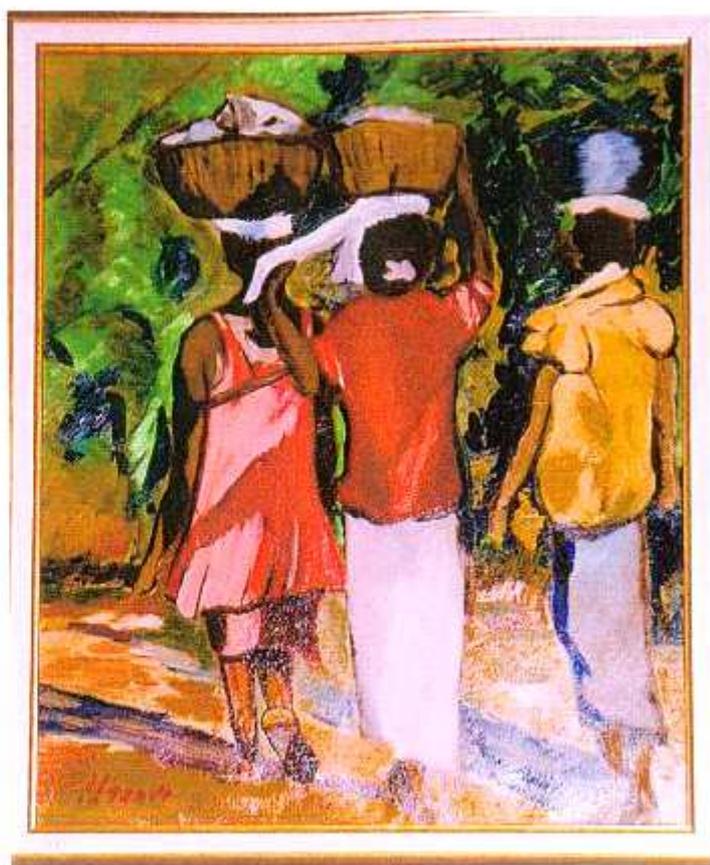
NUMEROS DES PROGRAMMES GAGNANTS

Les programmes portant les numéros suivants :

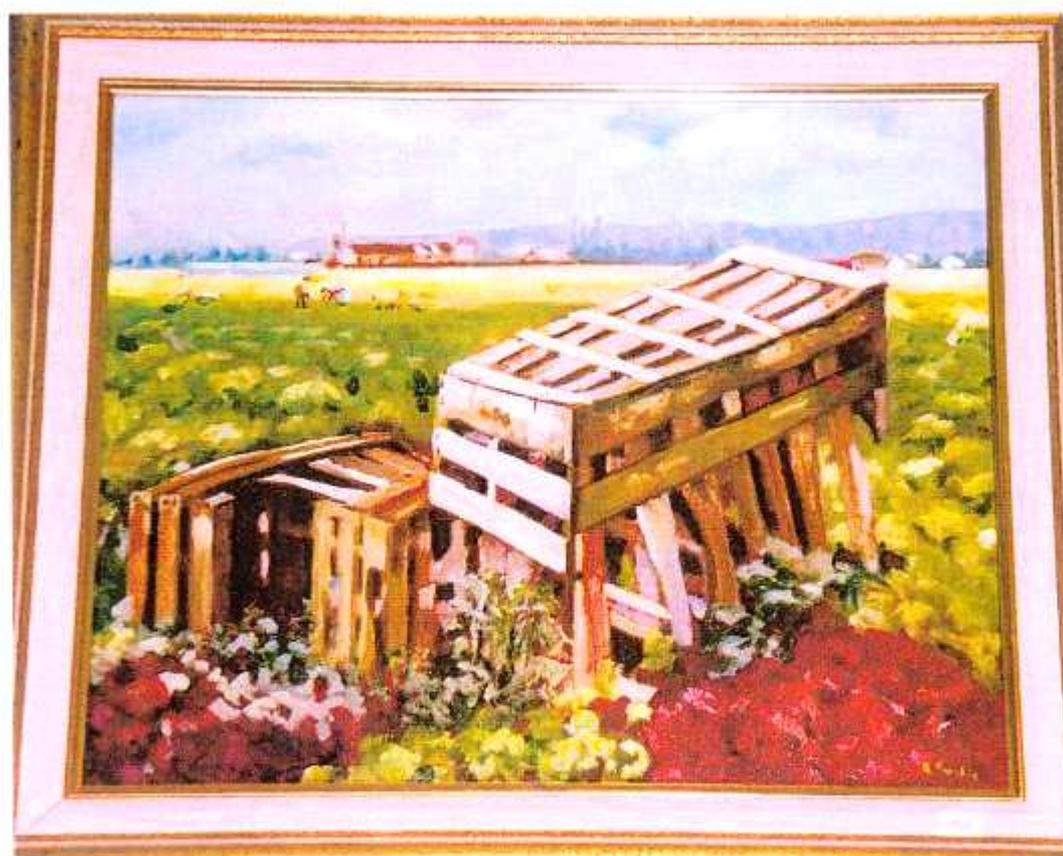
43 – 75 – 111 – 193 – 230 – 298 – 326 – 378 – 439 – 477 donnent droit à un avoir de 80 euros à valoir sur l'achat d'un tableau d'un des peintres ayant participé à l'exposition. Le bon d'achat est à retirer en mairie le mardi ou le jeudi entre 17h30 et 19h30. En dehors de cet horaire prendre rendez-vous au 02.35.81.58.59. »



Ballade sous les bois
AVONDE Raynald
Prix de la Municipalité



Africa
TRAN-VO Jean
Prix « Huile »



Dans les champs de Martot (GESTIN Annick) : Prix du Thème

LE
COUP
DE
COEUR
DE
L'EQUIPE
DE
REDACTION



« Quiétude »
Pierre BIGNON

BONNE ANNEE
2002
A TOUS

